

l'Occident. Comme rien ne contribue tant à élever le nom du roi mon maître au haut point de gloire où il est aujourd'huy, que ce zèle qu'il a pour le pur culte du vray Dieu, rien aussi ne donnera plus de réputation au règne de Votre Majesté, ny plus de bonheur à toutes ses entreprises. Ce sont les souhaits que m'engagent de faire pour Elle la reconnoissance infinie que j'auray toute ma vie de ses bontés Royales, et l'ardeur très-respectueuse et très-vive avec laquelle je suis,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

FR. DE LA CHAIZE.

Le roi de Siam s'empressa de répondre en ces termes à la lettre précédente :

« Nostre royale parole estant portée au Révérend Père de la Chaize, confesseur du Roy de France, luy fasse connoître nostre affection, et nous serve de compliment auprès de luy.

Nous avons reçu avec joye, des mains du Père Tachard, la lettre et le present de Votre Paternité. Ce même Père nous a raconté avec combien de soin et de zele Elle nous avoit ménagé tout ce que nous luy avons fait recommander pour notre contentement particulier, et pour l'intérêt de nos peuples. Cette marque de votre affection pour notre personne et pour tous nos sujets, ne nous a pas esté moins sensible, qu'elle a esté agréable au cœur royal du Grand Roy votre maître comme votre lettre nous l'apprend. Il ne nous a pas esté difficile de connoître par cette sage conduite, quand nous n'aurions rien sceu de votre rare mérite, la suprême sagesse qui accompagne ce puissant monarque dans le choix qu'il fait de ceux qu'il attache auprès de sa personne royale, et en même temps les qualités et le bonheur des personnes qu'il veut aussi honorer. Nous avons député le Père Tachard, de la Compagnie de Jésus, auprès du Roy et auprès du Saint Pape, pour leur présenter de notre part nos lettres royales et nos présents. Le zèle que votre Paternité a fait paroître la première fois, nous fait encore espérer qu'Elle l'aidera de ses conseils, de son crédit et de